

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie Camion (Châssis)	Marque D A F	Désignation du type / Signe de reconnais. A 1500 DL - 406 - DIESEL (*)	Cordons-type N° 2 0 0 5
---	------------------------	--	-----------------------------------

Moyens de reconnaissance du type "A1500 DL - 406" à droite ds. cabine, s/carénage moteur, derr. siège conduct. s/plaq. N° de châssis frappé A l'avant, à droite, devant jumelle de ressorts, et sur plaquette constructeur
 N° de moteur frappé A droite, latéralement s/bloc moteur, derrière filtre carburant & s/plaq.constr. s/couv.soupapes
 Constructeur du châssis **VAN DOORNE'S AUTOLOSBELFABRIEK N.V., EINDHOVEN (NL)**
 Constructeur du moteur **LEYLAID MOTORS. Ltd., LEYLAID (GB)**

<p>MOTEUR DAF / LEYLAID Marque et type Diesel 0,350 Genre En ligne, O H V Carburant Diesel / Mazout Nombre cyl. 6 Temps 4 Allèg. 100,58 mm. Course 120,65 mm. CV-fmpct 29,292 Cylindrée totale 5^m751 cm³ CV. frein 105 Refroidissement Eau Empl. du moteur A l'avant</p>	<p>CHASSIS Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roues arrières 1. Frein A pied : Hydraulique, à expansion, avec servo air comprimé, sur toutes les roues. 2. Frein A main : Mécanique, à expansion, à tringles, sur roues arrières. 3. Frein - Frein de remorque - <u>Direction avancée</u> - A gauche - A vis et double droit Crochet de remorque Selon demande Nombre de vit. avant 5 (Pont arr. av. double démult.) Vit. en 1^{re} vit. en prise dir. 70 km/h.</p>	<p>CARROSSERIE Constructeur VAN DOORNE'S AUTOLOSBELFABRIEK N.V. EINDHOVEN Genre / Forme Cabine avancée fermée Nombre de portes cabine 2 Nombre de places ass. Total 2 Avant - Milieu - Arrière - Nombre de places debout - Pour motos: Siège arrière - Sidécar -</p>
--	---	--

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieux avant	Essieux arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler <u>avec cabine</u>	2170 kg.	1755 kg.	3925 kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RC)	kg.	kg.	6075 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	10000 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	- kg.
Charge utile	kg.	kg. **)	- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	kg.	kg.	- kg.
Pneumatiques: Dimension	9.00 - 20	12 Ply	x2x2x1/ doubles
Capacité de charge (par pneu 21585 kg.) par essieu	5170 kg.	10340 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 V resp. 24 V (2 x 12 V) (2)

Syst. antibouillonnant Ampoules Blitux à cuiller

Feux rouges 2, combinés, à gauche et à droite

Eclairage du No de contr. 1, combinés, à gauche (Sofitta) 5 W

AV = latéralement à côté charnières de portes

Emplacement (2) AR =

Emule-glace 2, électriques

Rétroviseur : 2, à gauche et à droite, à l'ext. du vhc.

Avertisseur 1, électrique

Indicateurs de direction: Syst. 4, clignoteurs avec

Feux stop 2/ combinés, à gauche et à droite

Feux de position 2/ dans les phares

Phares: Marque BOSCH (NL)

DIMENSIONS

Voie { avant 1'840

{ arrière 1'750

Longueur hors-tout AR, 2'200 AR

Empatement 2'265

Longueur hors-tout 4'060

Chassis 6'600

Longueur hors-tout 2'470

Hauteur (non chargé) Cabine 230

Chassis 1'540

Porte à l'aux, arrière Crochet de remorque (haut. dep. sol) -

Crochet de remorque (porte à l'aux) -

Diamètre de breguage ext. gauche 16,10

Diamètre de breguage ext. droite 16,70

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge mm.

Largeur du pont de charge mm.

Hauteur intérieure mm.

Hauteur du pont dep. le sol mm.

Fidélité (hauteur) mm.

OBSERVATIONS

*) Chassis avec moteur Diesel et direction avancée - Empattement 4'060 mm

**) Charge utile: La charge utile accordée ne peut en aucun cas dépasser 4'060 mm

a/ 5 to. pour pont normal,

b/ 4,5 to. pour pont basculant, fourgon et carrosserie spéciale

Mesure du bruit: A 7 m latéralement

Au régime max. d'utilisation (2'000 t/m.) = 92 phone (4)

Orifice d'échappement dirigé à gauche, devant roue arrière coupé en

plats vers l'arrière.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sal. RE)

1) Frein à main: levier de commande difficile à manipuler, doit être ecudé vers la droite.

2) Equipement: N'est modifié en complète que lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé lors de l'expertise

3) Largeur totale: Pour circuler sur l'ensemble du réseau routier, ne doit pas dépasser 2'250 mm, cas contraire, ne peut être admis à circuler que sur le réseau routier fixé par le Cf. pour vhc. ayant une largeur allant jusqu'à 2,40 m (ACF. 10.1.1948, Art. 4 et ACF. 28.5.1948, Art. 1)

4) Bruit de l'échappement: Ne doit pas dépasser la limite maximum de 90 Phone, dispositif d'échappement doit être amélioré.

ZURICH, le 22.8.1956

Lieu et date de l'expertise-type (Circ. OFJP. 15.4.1953)

La commission d'expertises-types